

Fonds franco-allemand de recherche sur la provenance des biens culturels d'Afrique sub-saharienne

Mise en réseau et partenariats

2024-2026

Appel à projets

En tant qu'institution mandatée pour accompagner le Fonds franco-allemand de recherche sur la provenance des biens culturels d'Afrique sub-saharienne, le Centre Marc Bloch lance un nouvel appel à projets spécialement conçu pour favoriser l'émergence d'équipes de recherche internationales et pour renforcer les collaborations déjà existantes sur la recherche de provenance entre la France, l'Allemagne et l'Afrique sub-saharienne.

Cet appel est ouvert à tous les chercheur.es, professionnel.les de musées, expert.es et membres de la société civile qui souhaitent mener des activités de mise en réseau sous diverses formes : échanges de personnel et autres mobilités, ateliers, activités d'enseignement conjointes, publications communes (liste non exhaustive)

Ce financement soutient des activités à réaliser en 2025 et 2026. Les équipes peuvent recevoir jusqu'à 15 000 euros pour des projets d'une durée maximale de 12 mois.

Une attention particulière sera accordée aux propositions qui démontrent le potentiel de création de nouvelles équipes de recherche ou de renforcement de collaborations existantes avec des chercheur.es et des professionnel.les de musées d'Afrique subsaharienne, ainsi qu'aux propositions qui comportent une véritable dimension franco-allemande. Les initiatives de chercheur.es en début de carrière, de professionnel.les de musées et de la société civile seront également encouragées.

Cet appel est complémentaire à l'appel à projets régulier (voir l'édition 2025 de l'appel ouvert sur le [site web](#) du CMB). Les projets de mise en réseau et de partenariat financés peuvent déboucher sur un projet prolongé qui peut être soumis dans le cadre de l'appel à projets régulier du Fonds de provenance. Il peut également être suivi d'un autre financement de la part de n'importe quelle autre institution.

Critères d'éligibilité

Pour être éligible, le projet de mise en réseau et partenariats doit contribuer à la recherche sur la provenance des biens culturels d'Afrique subsaharienne et rassembler des participant.es (comprenant des chercheurs, des professionnels de musées, des experts, des membres de la société civile) basé.es dans un ou plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne, ainsi qu'en Allemagne et en France. Les propositions de projets doivent être portées par une institution partenaire.¹

¹ Partenaire en tant qu'entité juridique gérant le financement. Cette entité doit être basée en France ou en Allemagne.

Candidature

Le coordinateur/la coordinatrice du projet bénéficiaire du financement doit être titulaire d'au moins un doctorat ou être employé.e par une structure muséale sur la base d'un contrat à durée déterminée pour la durée du projet ou sur une base permanente.

Les candidat.es doivent utiliser le formulaire de candidature fourni et décrire brièvement leur projet, en abordant les aspects suivants : la description du projet et du budget, les objectifs, les activités conjointes et l'impact prévu du projet.

Veillez noter que seuls les coûts matériels, y compris les paiements d'honoraire et les bourses, sont éligibles pour un financement (voir formulaire de soumission).

Critères d'évaluation

Les critères suivants seront utilisés pour évaluer la qualité globale de chaque proposition :

- ✓ Qualité, cohérence et potentiel d'innovation de l'équipe et adéquation du choix de l'institution partenaire,
- ✓ Stratégie pour construire ou consolider des relations transnationales durables et pérennes et pour encourager de nouvelles collaborations entre les instituts de recherche, les musées et la société civile,
- ✓ Clarté du budget et faisabilité du plan de travail.

Le CMB valorise la diversité et l'inclusion dans tous les aspects de la collaboration. Les propositions qui intègrent des perspectives diverses, promeuvent l'égalité des genres et soutiennent les groupes sous-représentés sont les bienvenues.

Processus d'évaluation

Les propositions seront évaluées et sélectionnées par le Conseil scientifique du Fonds. L'évaluation sera assurée par deux évaluateurs / évaluateuses internes choisis parmi les membres du Conseil scientifique. Le Conseil scientifique sélectionnera les projets sur la base de ces évaluations et d'une discussion collégiale. Les règles habituelles régissant les conflits d'intérêts seront appliquées afin de garantir une évaluation objective basée sur des critères publiquement disponibles.

Après notification des résultats, un rapport d'évaluation succinct sera fourni sur demande.

Calendrier et prochaines étapes

Les dates limites de soumission sont :

- 28 février 2025
- 31 mai 2025
- 31 août 2025
- 31 décembre 2025

Les projets seront formellement notifiés 2 mois au plus tard après la date limite de soumission. Les projets financés doivent débuter au plus tard trois mois après la notification.

Modalités de financement

A l'issue de la procédure de sélection, les fonds alloués seront attribués par le Centre Marc Bloch conformément à son règlement de financement des projets. Les versements seront effectués par tranches de paiement en fonction du budget du projet.

Veillez envoyer le formulaire de candidature, les CV et les questions relatives à cet appel à

Dr Julie Sissia, cheffe de projet scientifique
julie.sissia@cmb.hu-berlin.de

Philon Griesel, chargé de projet scientifique
philon.griesel@cmb.hu-berlin.de